

Auxiliaire de puériculture

Offre n° O028250106000114

Publiée le 06/01/2025



Mainvilliers

Synthèse de l'offre

Employeur : Mairie de Mainvilliers

Site web de l'employeur : <http://www.ville-mainvilliers.fr>

Lieu de travail : Mainvilliers (Eure-et-Loir)

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une cessation de fonction de l'agent précédemment sur le poste

Détails de l'offre

Famille de métiers : Enfance, famille > Petite enfance

Grade(s) recherché(s) : Auxiliaire de puériculture de classe normale

Auxiliaire de puériculture de classe supérieure

Métier(s) : [Assistant ou assistante éducatif petite enfance](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

Assurer l'accueil, les soins quotidiens et l'organisation d'activités d'éveil pour les enfants de 3 mois à 3 ans avant la scolarisation.

Missions / conditions d'exercice :

ACTIVITÉS PRINCIPALES

1. Accueil des enfants et de leur famille :

- * Communiquer avec les familles au quotidien : établir une relation de confiance.
- * Transmettre les informations relatives à la journée de l'enfant à ses parents.
- * Recueillir les informations données par les parents : savoir les interpréter et les retransmettre.
- * Accepter et prendre en compte les différences culturelles et autres.
- * Accompagner l'enfant et sa famille dans leur adaptation à la vie en collectivité.
- * Assurer l'ouverture et la fermeture de l'établissement en fonction de l'horaire de travail.

2. Les soins à l'enfant

- * Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en toute circonstance et respecter les protocoles et habitudes de l'établissement.
- * Identifier les besoins (physiques, moteurs, affectifs) de l'enfant de 10 semaines à 4ans ;
- * Réaliser les soins d'hygiène de l'enfant et les soins spécifiques liés à sa santé ;
- * Donner les repas à l'enfant en respectant ses habitudes et les règles de diététique infantile ;
- * Préparer et donner les biberons y compris le lait maternel, nettoyer et assurer la stérilisation des biberons ;
- * Participer à l'aménagement des espaces de vie (repos, repas, jeux) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants ;
- * Accompagner l'enfant au moment du sommeil ;
- * Assurer la sécurité physique et affective ;
- * Maintenir le matériel mis à disposition propre et sain ;
- * Désinfecter les jouets, tapis, mobilier...
- * Participer au grand nettoyage d'été

3. Les temps d'activités et d'éveil

- * Organiser et animer des temps de jeux et des ateliers d'éveil en lien avec le projet pédagogique ;
- * Accompagner progressivement l'enfant vers l'autonomie ;
- * Gérer les conflits entre enfants ;
- * Privilégier la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille ;

4. Le travail institutionnel

- * Communiquer et échanger en équipe : transmettre aux collègues et à l'équipe d'encadrement toutes les informations contribuant au maintien et à la continuité des soins et des activités ;
- * Participer aux réunions institutionnelles : d'équipes de parents et à la Mairie de Mainvilliers ;
- * Participer à l'élaboration du projet de l'établissement lors de réunions et de journée pédagogiques ;
- * Ranger et entretenir le matériel mis à disposition - Respecter le règlement de fonctionnement ;
- * Accompagner l'acquisition des compétences professionnelles des stagiaires ;
- * Participer à l'accueil et la formation des nouveaux agents en poste ou remplaçants ;
- * Travailler dans le cadre du projet pédagogique de l'établissement et du règlement de fonctionnement.

Profils recherchés :

Les Savoirs

Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture

Connaître les différentes étapes du développement de l'enfant

Les Savoir-faire

Savoir identifier les manifestations liées à l'enfant

Savoir évaluer l'état clinique des enfants

Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité

Les Savoir-être

Discrétion - Disponibilité - Esprit d'équipe et d'initiative - Maîtrise de soi

Rendre compte de manière écrite et orale -

Avoir un comportement adapté à l'enfant (langage, patience, disponibilité, valorisation de l'enfant ...) -

Contact et modalités de candidature

Contact : 0237185680

Informations complémentaires :

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, merci de déposer votre candidature (lettre de motivation et CV) en rappelant la référence annonce «DEF-AUXPUE/01-2025 » ou par mail : rh@ville-mainvilliers.fr

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o028250106000114-auxiliaire-puericulture>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.